

Négociation salariale à l'ADEME : le Sne signe l'accord

Cette année est particulière avec une inflation qui accélère (1,6% en 2021, 2,8% en année glissante et 4,8% en avril) et un cadrage global ADEME satisfaisant au regard de l'inflation de +3% à distribuer contre +2% l'an dernier.

Le Sne constate que la direction a accepté de suivre en partie nos propositions :

- Une **augmentation générale de 55 € brut/mois pour tous**. Tout le monde touche le même montant. Sinon, avec une augmentation générale seulement en %, les bas salaires auraient 4 fois moins d'augmentation alors que tout le monde subit la même hausse des prix de l'alimentation et des énergies.
- A laquelle s'ajoute une **augmentation générale des salaires de 0,2%**. Soit une augmentation globale pour tous **dépassant les 1,6% d'inflation 2021**.
- **120 k€ seront consacrés à l'égalité professionnelle**.
- Ces mesures sont complétées par une **prime « coup de pouce »** pour les salaires inférieurs au PMSS (3428€ bruts par mois soit ¼ des salarié.es ADEME), **prime annuelle indexée sur le salaire (60 à 300€)**. Certes, cette prime est deux fois moindre que l'an dernier, mais pour la 1^{ère} fois la direction a accepté la proposition Sne de financer cette prime « bas salaires », en :
 - Diminuant le nombre de primés des « classes moyennes » (266 au lieu de 280)
 - Diminuant le nombre de primés PPR de 5 manager.ses pour 1/3 du montant.Dans les faits la direction nous a bien roulé, on l'avoue. On a été trop confiants. Pour financer cette prime « coup de pouce » bas salaires, la direction a effectivement diminué le nombre de bénéficiaires de primes au mérite. Cependant la prime des manager.ses est restée à 2000€ en moyenne POUR TOUTES et TOUS. Seul le montant global a été diminué en profitant de 5 absences à l'effectif...

- **Les mesures pour les évolutions de carrières, changement et mise à jour de poste représenteront 475 k€.**

En contrepartie de ces avancées, le Sne a cédé sur l'importance des mesures et primes individuelles au mérite souvent subjectives (seules les félicitations du Président et de la tutelle quand les salarié.es atteignent les objectifs sont collectives).



Adhérez au Sne-FSU

Adhérer à un syndicat c'est participer à des choix collectifs.

Le Sne défend les salarié.es et nos missions. Le Sne travaille de façon collégiale, démocratique et transparente.

Rejoignez-nous si vous voulez que votre voix soit entendue et compte.

